



COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

RAPPORT ANNEE 2017



Le Conseil de Communauté au cours de sa séance du 17 avril 2014 a fixé pour le mandat 2014-2020, la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Dijon comme suit :

Représentants de Dijon métropole

- 1 – Monsieur François REBSAMEN, Président
- 2 – Monsieur Patrick MOREAU, Président en l'absence de M. REBSAMEN
- 3 – Madame DAL MOLIN
- 4 – Monsieur Thierry FALCONNET (en remplacement d'André GERVAIS)
- 5 – Monsieur Gilbert MENUET
- 6 – Madame Catherine HERVIEU
- 7 – Madame Françoise TENENBAUM

Associations, bailleurs sociaux, autres organismes Représentants		
1	Direction Départementale des Territoires	Monsieur IEMMOLO
2	Agence régionale de Santé	Monsieur PRIBILE
3	Fédération Nationale des Usagers des Transports Bourgogne (FNAUT)	Monsieur JOURNEAU
4	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)	Madame MULLER
5	Association Nationale pour l'Intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM)	Monsieur ASSANTE
6	Association des Paralysés de France (APF)	Madame LECOMTE-LEGRAND
7	Association Valentin Haüy (AVH)	Monsieur PICARDAT
8	Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED)	Monsieur CORDIER
9	Trisomie 21 Côte d'Or	Madame CAVINA
10	Amicale des Aveugles Civils	
11	Les Yeux en Promenade	Madame BERTUCAT
12	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés 21 (APAJH 21)	Monsieur THIARD
13	Voir Ensemble	Monsieur LESECQ
14	PEP 21	Monsieur DUFOUR
15	Groupe de Liaison et d'Information Post-Polio (GLIP)	Monsieur DELROCQUE
16	Les représentants des bailleurs sociaux	
17	L'ordre des Architectes de Bourgogne	

La Commission Intercommunale d'Accessibilité 2017 de Dijon métropole s'est tenue le 10 novembre 2017.

Ses travaux ont porté :

- sur le bilan du service TPMR DiviAccès ;
- sur les évolutions structurelles du service DiviAccès.

Ces travaux sont consignés dans le compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2017 de la commission Intercommunale d'Accessibilité figurant ci-après.

Compte-rendu de la commission intercommunale d'accessibilité du 10 novembre 2017

Présents :

Pour Dijon métropole :

- M. MOREAU Président de la Commission,
- M. FALCONNET
- Mme DAL MOLIN

Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES :

- M. PICARDAT et M. ROSSIGNOL (A.V.H),
- M. et Mme CORDIER (C.D.T.H.E.D),
- M. THIARD (A.P.A.J.H 21),
- Mme BERTUCAT (Les Yeux en Promenade),
- M. DUFOUR (PEP 21),
- M. DELROCQUE (GLIP),
- M. LESECQ (Voir Ensemble),
- M. ASSANTE (A.N.P.I.H.M.),
- M. NOIROT (A.P.F),
- M. GOURNAY (FNAUT Bourgogne),
- M. BERGER (Voir en Bourgogne-Franche-Comté).

Pour les SERVICES DE DIJON METROPOLE / VILLE de DIJON :

- Mme GHERSALLAH (Service Transports)
- Mme ULRICH (Service Transports)
- Mme KELLE (Action Sociale – CCAS de la Ville de Dijon)

Pour KEOLIS DIJON MOBILITES :

- M. VERSCHELDE
- M. AMBROSINI
- Mme ROUX

Excusés :

Pour Dijon métropole :

- M. REBSAMEN,
- Mme TENENBAUM,
- Mme HERVIEU
- M. MENUT

Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES :

- Mme MULLER (A.D.A.P.E.I. 21),
- M. IEMMOLO (D.D.T. 21),
- Mme CAVINA (Trisomie 21 Côte d'Or),
- M. PRIBILE (A.R.S. Bourgogne-Franche-Comté)

M. MOREAU, Président de la Commission, accueille les participants à 10 h 00 au Centre d'Exploitation et de Maintenance de DIVIAMOBILITES, situés 49 rue des Ateliers à DIJON, et présente l'ordre du jour :

1. Bilan du service DiviAccès
2. Présentation des évolutions du service DiviAccès
3. Visite de DiviaServices et du PC Divia

I – Bilan du service DiviAccès

Il est présenté un bilan de DiviAccès, le service TPMR de Dijon métropole, en rappelant son fonctionnement. Quelques chiffres clés sont exposés : nombre d'ayants-droits (985 dont 454 actifs en 2016), nombre de courses (55 792 en 2016), taux de satisfaction (88 % d'utilisateurs satisfaits).

Suite à l'enquête réalisée en fin d'année 2015, les propositions des bénéficiaires sont présentées (encourager l'utilisation du réseau Divia Bus & Tram, grouper les réservations, améliorer la ponctualité et la régularité des courses ainsi que la prise en charge des personnes) et permettent d'introduire les évolutions prochaines du service.

Plusieurs échanges avec les membres de la Commission s'ensuivent, relatifs à la prise en charge des touristes handicapés (en particulier dans le cadre de l'organisation des JO 2024 à Paris) et à l'accessibilité globale du réseau Bus & Tram en matière de matériels roulants et de points d'arrêts.

M. ASSANTE (A.N.P.I.H.M) propose que Dijon métropole se porte «site pilote et exemplaire» pour la gestion des flux des personnes handicapées à l'occasion des JO 2024.

M. FALCONNET rappelle qu'il s'agit d'une question de mobilité en général et que les efforts de «normalisation» du réseau en terme d'accessibilité se poursuivent à la fois sur le réseau Divia et au delà, notamment avec la participation financière de la métropole à la mise en accessibilité des quais de la gare de Dijon Ville.

M. MOREAU rappelle que 85 % de la fréquentation du réseau Divia Bus & Tram est accessible, en grande partie grâce aux 102 bus hybrides et aux 33 rames de tramway, et que tous les arrêts réalisés ou ré-aménagés le sont systématiquement aux normes PMR.

M. GOURNAY (FNAUT) souhaite que les délais de remplacement de la flotte de bus non accessible soient raccourcis. Il demande quels sont les projets de l'agglomération en matière de mise en accessibilité.

M. FALCONNET rappelle que la mise en accessibilité s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité, adopté en fin d'année 2016, dont le projet « Prioribus » qui prévoit la mise en accessibilité des points d'arrêts des lignes structurantes (Lianes et Corol).

II – Présentation des évolutions du service DiviAccès

Il est présenté les évolutions récentes et à venir de DiviAccès, à savoir :

- depuis mars 2017, la délégation à Keolis Dijon Mobilités de la relation clients et de la gestion administrative de la Commission Diviaccès (la présidence de la Commission reste rattachée à Dijon métropole) ;
- à compter du 4 décembre 2017, l'extension des horaires et modes de réservation (grâce à la mise en œuvre du logiciel *Xe Mobility*, présenté à la Commission),

- à compter du 4 décembre 2017, la généralisation du post-paiement,
- l'acquisition d'ici fin 2017 de 10 nouveaux véhicules, conduits par un personnel formé et sensibilisé à la prise en charge des personnes handicapées ;
- l'objectif de renforcer la complémentarité entre le service DiviAccès et le réseau Bus & Tram, en incitant à son utilisation (accompagnement gratuit des adhérents lors des trois premiers déplacements et communication autour du réseau accessible).

Suite à cette présentation, des précisions quant aux évolutions structurelles de DiviAccès sont demandées par plusieurs membres de la commission, notamment sur la mutualisation des courses entre-elles et la garantie de ponctualité, sur la sécurité et le confort des courses réalisées en mini-bus, ainsi que sur les nouvelles modalités de facturation. Des précisions sont aussi demandées sur les formations du personnel et aux accompagnements proposés sur le réseau Bus & Tram.

M. MOREAU rappelle aux membres de la commission que l'objectif n'est pas de réduire ou de dégrader la qualité du service mais bien de le développer tout en le modernisant afin de permettre une meilleure maîtrise des coûts, qui garantiront justement cette qualité de service. Il rassure les participants sur les inquiétudes des bénéficiaires et des associations présentes sur la mise en œuvre effective de ces nouveautés.

III – Visite de DiviaServices et du PC Divia

Une visite de DiviaServices, en charge de la gestion des réservations et de la relation clients ainsi que du PC Divia est proposée aux membres de la Commission.